

MAGAZINE



6^e Carrefour des entreprises : force et solidarité

1

Finances locales : pas d'augmentation des impôts locaux

3 et 6

Emplois jeunes... et jeunes emplois

4-5

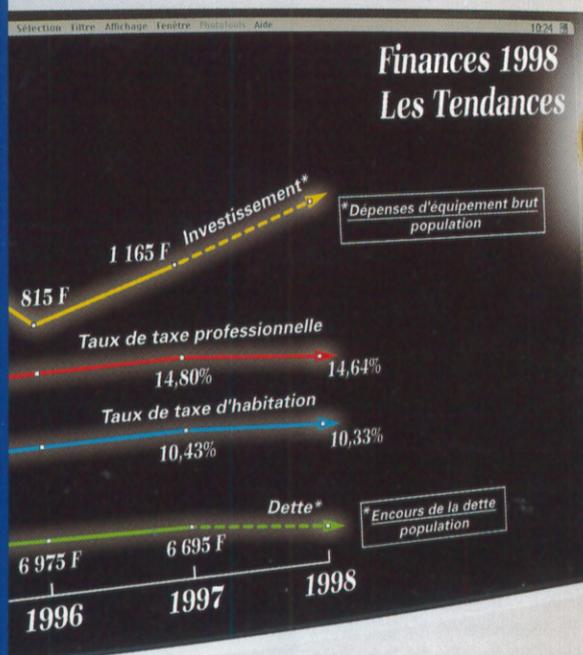
Un POS plus proche des Brignairots

7

Rejoignez le défilé de la Biennale internationale de la danse

10

"SUR LE CHEMIN DES ÉCOLES PUBLIQUES"
Dans ce numéro, la plaquette événement





Édito

LA MODERNISATION DE LA VIE POLITIQUE FRANÇAISE ? PARLONS EN !

Au moment où le législateur a voulu favoriser l'intercommunalité (1992) dans un pays ayant plusieurs niveaux de décision (État, Région, Département, Syndicats, Communes), la création de Communautés de Communes ou de districts doit impérativement permettre d'atteindre plusieurs objectifs :

- aménager et harmoniser les territoires
- maîtriser les coûts des projets
- diminuer le nombre de financements multiples (croisés), trop complexes et dont les responsabilités sont insuffisamment identifiées
- favoriser la solidarité intercommunale.

S'il incombe au Gouvernement et au Parlement de moderniser et d'alléger nos structures (et il est grand temps d'agir dans ce domaine), les élus doivent trouver des solutions locales aux problèmes locaux :

- en se limitant à leurs compétences
- en recherchant sans cesse des économies, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Poursuivant le but de ne pas surcharger la feuille d'impôts, la légère diminution des taux communaux a permis d'intégrer, sans nouvelle hausse pour les brignairots, la fiscalité communautaire de la Vallée du Garon.

Sachez que notre volonté est de poursuivre cet effort dans les prochains budgets.

Michel THIERS
Maire de Brignais
Vice-Président du Conseil Général du Rhône
le 20 avril 1998

Magazine édité par la Municipalité de Brignais
Hôtel de Ville
28, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Tél : 04 78 05 15 11 Fax : 04 78 05 55 51
Directeur de la publication : Michel Thiers, Maire
Responsable de la rédaction : Brigitte Marquand
Secrétariat de la rédaction : Martine Daltio
Collaborateurs de la rédaction : Philippe Blain, Chantal Eynaud-Lassalle, Sylvie Giagnorio, Catherine Merland, Heidi Mougnot, Christine Sanhaji
Photo de couverture : Pierre Rochebloine / Lasercolor
Reportages photo : SIC - Biennale de la Danse
Mise en page et compogravure : Lasercolor (Brignais)
Impression : Delta (Chassieu)
Régie publicitaire : Service Information Communication Ville de Brignais
Dépôt légal : 2^e trimestre 1998
ISSN : en cours

▶ ÉTAT CIVIL DU 1^{er} OCTOBRE 1997 AU 31 DÉCEMBRE 1997

NAISSANCES

GIROIX Pierrick, le 2 octobre
POMMATEAU Antoine, le 5 octobre
CHAPOT Romane, le 7 octobre
HENRIET Juliette, le 7 octobre
MOREAU Diane, le 7 octobre
CHARGUI Wassime, le 8 octobre
LEBLANC Anaïs, le 8 octobre
REYES Melvin, le 11 octobre
BONNET Lucas, le 20 octobre
DIRAISON Marine, le 22 octobre
MAUPETIT Calvin, le 24 octobre
TAHAR Selim, le 24 octobre
BOUHYA Sofiane, le 29 octobre
CHARDON Julien, le 31 octobre
SEBIAI Ousem, le 3 novembre
DI BISCEGLIE Justine, le 4 nov.
METZ Aymeric, le 5 novembre
FAURE Dylan, le 6 novembre
GILLY Théo, le 8 novembre
BERKITA Aurélie, le 11 nov.
PIOT Carla, le 13 novembre
BERTOLI Victoria, le 13 nov.
HASSENFORDER Anaïs, le 13 nov.
LE GAC Marion, le 17 novembre
CRUZ Julie, le 18 novembre
MALLEK Bilel, le 21 novembre
MARLOT Justin, le 24 novembre
MANSOURI Sarah, le 25 nov.
DELAIGUE Valentin, le 26 nov.
DJORF Djalel, le 28 novembre
RODRIGUEZ Léo Amato, le 5 déc.
TONELLI Hugo OLivier, le 7 déc.
POMMIER Valentine, le 8 déc.
THOMASSET Camille, Agnès Marie,
le 10 décembre
THOMASSET Grégory, Matthieu Marie,
le 10 décembre
GERMAN Maurane Emilie Jeanne, le
11 décembre
ANTONANGELI Ugo, Luigi Félix, le
12 décembre
ARNAUD Manon, le 13 déc.
TERRENOIRE Félix, Louis Gauvin, le
14 décembre
MICHELAS Jessy Thierry, le 15 déc.
BORD Mathis Lucas, le 19 déc.
GARCIA Enzo Jean Paul, le 22 déc.

MARIAGES

COURTOIS Rodolphe et JACQUIN
Sophie, le 11 octobre
VUILLEMIN Frédéric et MACAK
Nadia, le 25 octobre
PINTO REIS Mario et FAIVRE
Corinne, le 15 novembre
CLAER Éric et PEYCELON Anne, le
27 décembre

DÉCÈS

SERULLAZ Cyrille, 66 ans, le 1^{er} oct.
à Brignais
THOMASSET Roger, 84 ans, le 4
octobre à Brignais
CHAVANNE Marguerite, veuve CHA-
VANNES, 90 ans, le 7 oct. à Brignais
FAURE Georges, 84 ans, le 9 oct. à
Brignais
LEVRAY Dolorès, épouse FAURE 85
ans, le 9 octobre à Lyon 3^e
MALIGNON André, 80 ans, le 3 nov.
à Brignais
LABROSSE Jeanne, 88 ans, le
19 novembre à Lyon 8^e
GUEYRAUD Jeanne, 87 ans, le
1^{er} décembre à Brignais
DUMOULIN Jeanne, 85 ans, le
5 déc. à Pierre Bénite
DUBIEN Marie, 84 ans, le 16 déc. à
Brignais
MARTIN Marie Paule, épouse PRA-
DAT, 40 ans, le 18 déc. à Pierre Bé-
nite
PHILIS Jeanne, 89 ans, le 27 dé-
cembre à Brignais

▶ RESPECTEZ VOTRE VOISINAGE

Jours et heures autorisés par
arrêté municipal, pour l'utilisa-
tion des tondeuses à gazon ou
autres engins à moteur :
En semaine : de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h 30 à 19 h
Les samedis : de 9 h à 12 h et
de 15 h à 17 h
Les dimanches et jours fériés :
de 9 h à 12 h

▶ ERRATUM

Pour se connecter à l'école
Jacques Cartier (classes pri-
maires) sur Internet, il faut
composer :
[http://members.aol.com/CAR-
TIERP/accueil.htm](http://members.aol.com/CAR-TIERP/accueil.htm)

A L'écoute des quartiers

La prochaine réunion de quar-
tier organisée par la Municipali-
té se déroulera le 13 mai à
20 h 30 (école primaire Jean
Moulin).

Elle concerne les habitants du
secteur sud-est de Brignais vi-
vant dans le périmètre situé
entre les boulevards Paul Bo-
vier Lapierre et de Schweighou-
se, la rue des Tasses, l'allée
des Cottages, la rue d'Alsace,
la rue des Ronzières et le che-
min de la Garonette.

Cette rencontre a pour objectif
de permettre aux habitants
d'exprimer leurs préoccupa-
tions, leurs besoins et aux élus
et services de présenter les
projets du quartier avec prise
en compte des remarques.

Informations complémentaires :
Cabinet du Maire et des élus au
04 78 05 15 11.

IRHONNIBAT

Rénovation, Décoration : la Passion Création
Pose tous revêtements de sol - Peinture - Tapisserie
Stores intérieurs et extérieurs (Pose - Entretien)
Tous travaux d'agencement
Atelier couture : voilage, ameublement

Devis gratuits

70, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Tél. : 04 78 05 30 20 - Fax : 04 78 05 41 66

Carrefour des entreprises : Nouvelle démonstration de force et de solidarité

10 ans après sa première édition, le 6^e Carrefour des entreprises du Sud-Ouest Lyonnais (24 et 25 septembre - Espace Pierre Minssieux) témoignera de la capacité de mobilisation des industriels à travers leurs associations et le partenariat avec les communes.

Il faut bien le reconnaître. Si le Sud-ouest lyonnais économique existe au sens large, c'est aussi grâce à la dynamique et à la synergie d'un petit groupe de chefs d'entreprises qui en 1983, décidèrent de se réunir en association pour mieux se faire connaître et entendre.

Une idée novatrice à l'époque qui se révèle une chance pour les acteurs économiques d'aujourd'hui, tant le bilan et le chemin parcouru s'avèrent positifs.

UN BILAN POSITIF

C'est donc presque naturellement qu'en 1988, l'ABCIS - Association Brignais Commerces Industries Services - lançait le 1^{er} Forum des Entreprises de Brignais, aujourd'hui Carrefour des

Entreprises du Sud-Ouest Lyonnais.

Tous les deux ans, ce forum présente, à travers 2 500 m² d'exposition, les principaux savoir-faire des entreprises de notre micro-région.

"Au fil des forums puis des carrefours - qui ont connu une croissance régulière tant en nombre de participants que de visiteurs - ce sont des milliers de décideurs, de donneurs d'ordres qui ont pris conscience des potentialités de nos entreprises" explique Évelyne Galera, Présidente de l'ABCIS et responsable de la coordination "Carrefour" depuis 1994.

Cette volonté, conjuguée aux efforts des pouvoirs publics locaux qui se mobilisent pour améliorer les conditions d'accueil et de fonctionnement des sociétés (voiries, transports en commun, gestion des risques...), le Sud-Ouest Lyonnais économique est une entité qui tient sa place dans la grande métropole lyonnaise.

La création de l'antenne sud de la CCI de Lyon (Givors) en 1984 (première tentative de déconcentration des services suivie de succès) et l'assistance sans défaillance, apportée par la chambre consulaire aux associations d'entreprises en est un exemple probant.

Autre signe qui ne trompe pas, le Carrefour du

Sud-ouest lyonnais pourrait faire école. À plusieurs reprises Évelyne Galera a été invitée à relater l'expérience, à en expliquer le fonctionnement.

48 H POUR SE FAIRE VALOIR

À six mois de l'ouverture du Carrefour 1998, les organisateurs sont confiants. Preuve que la machine est bien lancée, 75 entreprises sont déjà inscrites. Conçu par Polygone, l'espace d'exposition sera composé de 154 stands réservés aux entreprises (trois salles organisées autour de six secteurs d'activités) et d'un chapiteau qui regroupera l'espace des collectivités locales, les stands des institutionnels et le village des sponsors.

À la demande des organisateurs, Polygone a particulièrement soigné l'accueil et la signalétique pour une bonne circulation au cœur de la manifestation.

Le groupe de travail "annuaire" est en mesure aujourd'hui de confirmer la parution d'un outil de travail qui recensera les 2 500 entreprises industrielles et commerciales implantées dans les

Où s'adresser :
Dominique Mathey
37, rue des Sources
69540 Irigny
Tél. : 04 78 86 04 01
Fax : 04 78 50 77 01

munes concernées. L'ouvrage sera disponible sur le Carrefour.

La manifestation sera ponctuée par divers temps forts et notamment deux débats : l'un sur l'impact économique de l'action des collectivités (développement des infrastructures routières et des transports), l'autre sur l'entreprise artisanale (valorisation des métiers).

Une invitée de marque personifiera cette édition. Laurence de la Ferrière, victorieuse de la traversée de l'Antarctique en traîneau en 1997, championne ès-performance, courage et conviction, pourrait insuffler un regain d'énergie aux acteurs économiques qui perdraient espoir en l'avenir ! ■

12 Communes

Brignais, Chaponost, Millery, Montagny, Vourles (regroupées au sein de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon), Brindas, Francheville, Irigny, Oullins, Pierre-Bénite, Sainte-Foy-lès-Lyon, Saint-Genis-Laval.

4 Associations d'Entreprises

- ABCIS - Association Brignais Commerces Industries Services
- ADER 42 - Association des entreprises de la route départementale 42 - Chaponost, Francheville
- AEZA - Association des zones d'activités d'Irigny, Oullins, Pierre-Bénite et Saint-Genis-Laval
- Club Fidésien des Entreprises - Sainte-Foy-lès-Lyon

9 m² pour accueillir des visiteurs préalablement ciblés et transmettre une image de performance. (Étude de Générale Location, non contractuelle.)

À l'écoute des entreprises

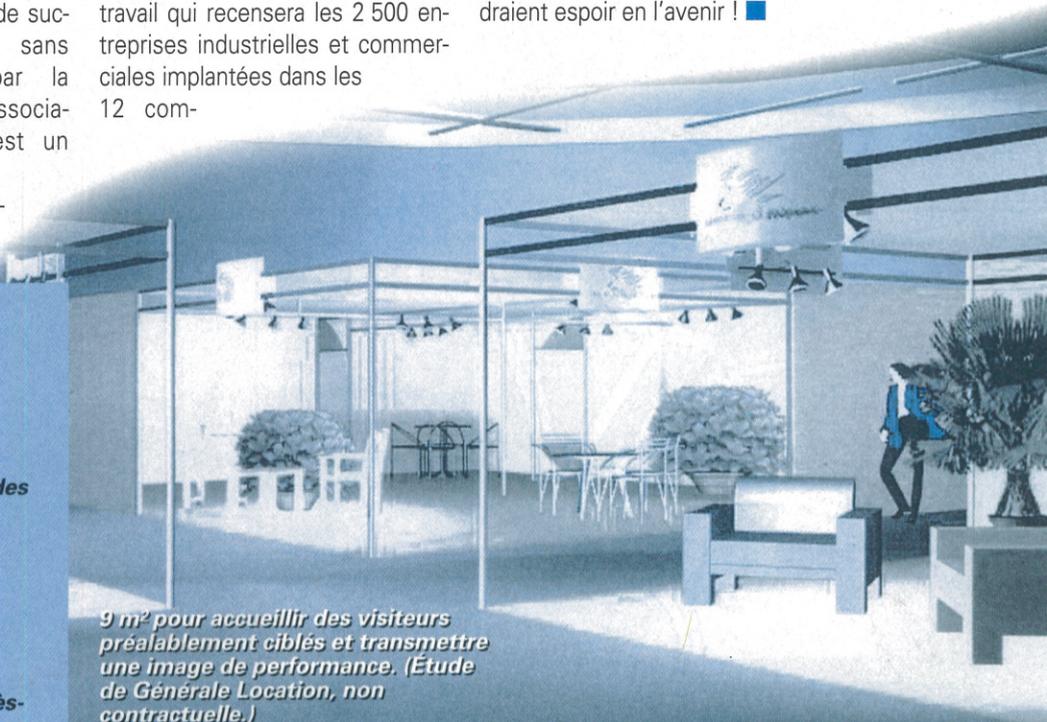
Depuis août 1997, Dominique Mathey est chargée de mission auprès des associations d'entreprises du sud-ouest lyonnais.

Son rôle : écouter, prendre en compte les besoins des adhérents et leur proposer des solutions.

Dans le cadre d'un partenariat avec la Mission locale d'Oullins, elle est chargée de sensibiliser les chefs d'entreprises à l'emploi des jeunes et de mesurer leurs potentialités d'embauches.

Très attendu par les associations d'entreprises, ce poste de chargé de mission a été créé grâce à la participation financière de l'État, du Syndicat Intercommunal du Bassin d'Emploi et du Comité du bassin d'Emploi.

Où s'adresser :
Dominique Mathey
37, rue des Sources
69540 Irigny
Tél. : 04 78 86 04 01
Fax : 04 78 50 77 01



Une plaquette pour les écoles de Brignais

Qualité des équipes pédagogiques, proximité avec les familles, richesse et diversité des enseignements, services proposés aux familles... savez-vous tout ce qui se passe dans les écoles publiques de Brignais ?

En quatre pages abondamment illustrées et à travers un poster en forme de clin d'œil ("ma journée à l'école à Brignais") le groupe de travail chargé d'élaborer la plaquette (voir encadré) entraîne le lecteur, parent ou enfant, à entrer dans l'univers des 3 à 11 ans.

Parallèlement à la diffusion dans Brignais Magazine (1 famille sur trois a au moins un enfant scolarisé dans l'une des trois écoles publiques) ce document sera remis ou adressé à toute famille qui souhaite s'installer à Brignais et qui recherche des informations sur les capacités d'accueil des établissements élémentaires. ■



L'idée de présenter les écoles de Brignais dans un document générique est née au printemps 1997.

Le groupe de travail constitué en novembre 1997 était composé des représentants des fédérations de parents d'élèves, des directeurs ou enseignants des écoles, d'élus et de permanents de la Ville.

La "mise en scène" des messages a été confiée à un tandem de jeunes créatifs du Studio Chose (Chaponnay).

- ▶ Édition publicitaire
- ▶ Studio photographique
- ▶ Design graphique
- ▶ Pré-presse
- ▶ Impression Classique et Numérique
- ▶ Photocopie couleur
Haute Qualité - Prix dégressifs
- ▶ Internet

Dépliants
Catalogues
Plaquettes de prestige
Affiches
Annonces
Magazines
Journaux d'entreprises
Packaging
Panneaux de stand
...



Du lundi au vendredi :
8 h - 12 h / 14 h - 18 h

LASERCOLOR

Plus de 25 ans
d'expérience

Sérieuses références

Budget 1998 : pas d'augmentation des impôts locaux

À mi-mandat, la Municipalité est en passe de réussir son pari. La bonne tenue des résultats 1997 comme des indicateurs financiers lui permettent cette année encore, de lancer de nouveaux projets tout en ménageant le porte-monnaie des Brignairots.

Le budget 1998 (budget primitif approuvé le 18 décembre 1997 et délibération modificative numéro 1 votée le 16 avril dernier) s'élève à 79,10 MF (dépenses réelles) contre 76,70 MF en 1997. De son analyse, se dégagent trois tendances majeures étroitement liées.

LES TENDANCES 1998

La section d'investissement est en hausse. La Ville s'est engagée sur un programme d'environ 19,5 MF (contre 11,70 MF réalisés en 1997) autofinancé à hauteur de 11,30 MF (prélèvement sur les économies réalisées sur la section de fonctionnement).

En terme d'emprunt, l'orientation à la baisse se confirme. Les perspectives favorables de l'exercice, notamment la progression des bases de la fiscalité locale, permettent de diminuer son montant prévisionnel ; de 5,70 MF au

budget primitif, il est réduit à 5,50 MF après le vote de la délibération modificative.

Autre bonne nouvelle pour les Brignairots, les impôts locaux n'augmenteront pas en 1998 en dépit de la création de l'échelon fiscal supplémentaire de la Communauté de communes de la Vallée du Garon. Si cette décision témoigne d'une volonté politique forte, elle découle encore une fois d'une hausse substantielle (7,42 %) du produit des quatre taxes (voir graphique ci-contre) et de la gestion attentive des exercices précédents.

MOINS DÉPENSER TOUT EN DÉPENSANT MIEUX

Les dépenses de fonctionnement sont toujours sous haute surveillance.

En témoigne le résultat du compte administratif 1997 (section de fonctionnement) qui affichait un excédent de 700 000 F à sa clôture, hors exercices antérieurs.

La recherche constante de stabilité de l'effectif communal – le poste le plus lourd de cette section – permet quasiment de compenser les hausses inéluctables de frais de personnel (accords salariaux, glissement vieillesse technique...).

Cette démarche s'accompagne néanmoins d'une recherche de qualité des services offerts au public : elle n'est donc pas totalement neutre financièrement.

Elle induit notamment certaines dépenses en formation continue ou un développement des procédures informatiques (voir rubrique investissement) avec à la clé, l'utilisation de nouveaux logiciels (gestion de l'État civil, de l'aide sociale...)

L'enveloppe "traitements et salaires" est provisionnée à hau-

teur de 23,20 MF contre 22,50 MF inscrits au budget 1997.

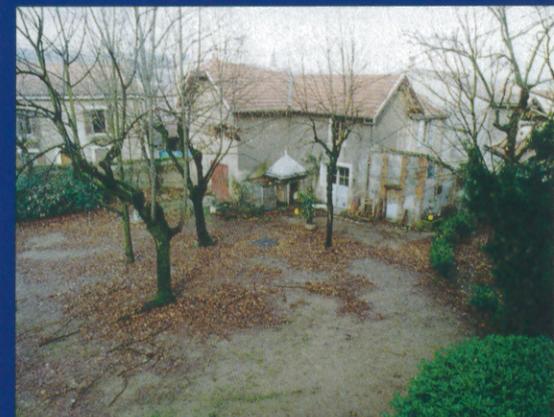
Autre poste suivi très attentivement par les élus, la ligne des subventions aux associations. Mais parallèlement aux efforts de gestion et de réflexion demandés à leurs responsables, elles bénéficieront cette année de l'embellie avec quelque 4,10 MF répartis, soit 5 % de mieux qu'au budget 1997.

Enfin, le budget communal gagne en santé financière avec l'inversion des courbes de charge de la dette du fait de son vieillissement : le remboursement du capital est désormais supérieur au remboursement des intérêts. Par ailleurs, le faible recours à l'emprunt depuis 1995 a contribué à améliorer sensiblement le coefficient de rigidité du budget. Un tournant très significatif d'une gestion prudente et cohérente et qui mérite d'être souligné.

Quelques dossiers d'investissement 1998



Poursuite de la rénovation des aires de jeux.



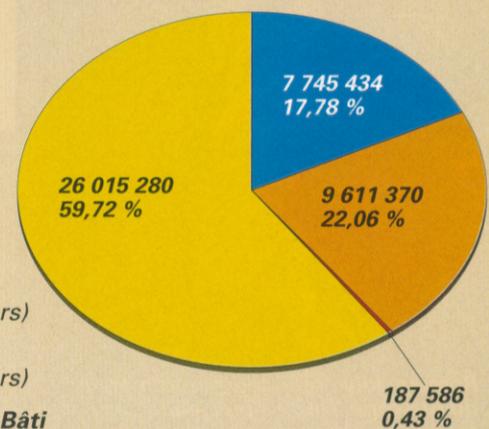
Dans la propriété "rue de la Giraudière", l'emplacement du futur espace d'accueil des jeunes.



Un beau programme de voirie en perspective.

Fiscalité directe (produit des 4 taxes) 43 559 670 F

- **Taxe Professionnelle**
(entreprises)
- **Taxe sur le Foncier Bâti**
(entreprises et particuliers)
- **Taxe d'Habitation**
(entreprises et particuliers)
- **Taxe sur le Foncier Non Bâti**
(entreprises et particuliers)



“Ces emplois nous sont bénéfiques car enrichissants”

Leur point de vue est unanime.

Les cinq jeunes recrutés pour assister les enseignants dans les écoles souhaitent travailler pour l'Éducation nationale ou exercer une activité professionnelle dans le domaine de l'enfance.

Ces emplois jeunes leur donnent la possibilité d'acquérir de l'expérience, des méthodes de travail, et d'utiliser les temps libres et périodes de vacances scolaires à peaufiner leur préparation aux concours.

Conscients de la précarité de leur situation (5 ans au mieux), ils comptent bien mettre à profit cette période pour réussir leur projet d'intégration professionnelle. C'est-à-dire, trouver un emploi durable.

Ils soulignent néanmoins certains inconvénients : la difficulté d'assumer leur fonction tout en cherchant un “vrai” travail ailleurs (un CDI), le risque de “s'endormir” dans leur situation.

En attendant, ils sont motivés, heureux de leur nouvelle fonction, bien décidés à s'investir dans leur mission.

Ils croient en l'avenir.

Emplois jeunes...



Christelle, agent d'ambiance à la Poste de Brignais : un avenir plus précis se dessine pour elle.

ARRÊT SUR BRIGNAIS : OÙ SE TROUVENT LES EMPLOIS JEUNES ?

L'Éducation nationale se révèle un vivier important pour les “emplois jeunes”. De l'avis des enseignants, ils répondent à un besoin exprimé tant par eux-mêmes que par les élèves. “Leur arrivée nous a obligés à réorganiser le planning, souligne Louis Bollon, principal du Collège Jean Zay, satisfait à l'idée d'avoir bousculé certaines habitudes.

À l'école primaire Claudius Fournion, Cyril a été chargé de s'occuper de la bibliothèque, de l'atelier informatique et plus particulièrement de jeunes élèves en difficulté. “Une aide appréciable, explique Henriette Bernoud, directrice de l'école, qui devrait concourir à faciliter leur intégration.”

Assistance des enseignants, gestion des bibliothèques, animation des ateliers informatiques, prise en charge des séances de soutien scolaire : les emplois jeunes sont accueillis comme un véritable “plus” dans le système éducatif actuel.

Les emplois jeunes recrutés par l'Éducation nationale ont fait l'objet d'une sélection rigoureuse à laquelle les directeurs d'école ont été invités à participer. Pour Albert Duran, Directeur de Jacques Cartier qui a suivi le processus, les candidats ont été choisis car leur profil concordait avec les postes proposés, missions définies par les responsables d'établissements.

AU BRISCOPE...

La création des emplois jeunes s'est avérée une véritable opportunité pour Romain Joly comme pour les responsables de la saison culturelle du Briscope. Technicien du Briscope en situation d'objet de conscience, sa mission à

2 au collège,
5 dans les écoles
primaires,
1 à l'Office culture
et 1 à la Poste,
les emplois jeunes
ont été bien
accueillis à Brignais.
Ils apportent du
travail aux uns et
répondent aux
besoins des autres :
un système à double
emploi

Les emplois jeunes fonctionnent sur le principe des contrats de travail renouvelables chaque année mais ne peuvent excéder une période totale de cinq ans. Ces contrats à durée déterminée sont donc proposés aux jeunes de 18 à moins de 26 ans et aux moins de 30 ans, assortis de la condition pour ces derniers de n'avoir jamais travaillé plus de 4 mois par an depuis la sortie du système éducatif.

Mis en place par la Loi Aubry du 16 octobre 1997, ils correspondent à des besoins strictement nouveaux ou émergents qui n'étaient pas satisfaits dans l'immédiat par les cadres d'emploi prévus par le législateur en ce qui concerne le domaine public.

Ils peuvent ainsi être créés dans les domaines de l'éducation, des collectivités locales et des services publics en général.

Les titulaires touchent une rémunération au moins égale au SMIC, cofinancée par l'État et l'employeur. Leur mission est plutôt simple ; souplesse et polyvalence sont recommandées. Parallèlement à leur travail, pendant les vacances scolaires, ils suivent des formations : un “plus” qui doit conforter leur avenir professionnel.

Romain Joly : régisseur/coordonateur du Briscope. Un “emploi jeune” à la formation et au profil bien spécifiques.

et jeunes emplois

l'Office culturel s'achevait, quand les responsables de l'association lui ont proposé de concrétiser sa fonction avec un contrat emplois jeunes de régisseur/coordonateur.

"Sans ce dispositif, explique Lionel Vallar, directeur de la programmation, l'Office culturel aurait eu du mal à assumer seul les charges de ce poste sans lequel une salle ne peut assurer les conditions techniques essentielles au bon déroulement des spectacles."

... ET À LA POSTE

Depuis le 2 février dernier, les clients de La Poste de Brignais sont accueillis par un nouveau visage. Christelle Letzelter, agent de contact, est chargée d'orienter et de renseigner les usagers.

Pour M. Picq, Directeur du bureau, cet emploi jeune concrétise parfaitement la volonté de modernisation du service public postal et de son image auprès de la clientèle. Une volonté qu'elle entend bien poursuivre jusqu'au bout en proposant aux jeunes les plus motivés une intégration à part entière dans ses services après cette période considérée comme probatoire.

RÉFLEXION EN COURS À L'HÔTEL DE VILLE

Pour Philippe BLAIN, Secrétaire général de la Mairie, la position adoptée par les élus est claire : "la Ville souhaite concourir à la lutte contre le chômage en créant des emplois jeunes mais pas à n'importe quelle condition. Ces postes doivent correspondre à la logique de redéploiement des agents et des services, assortie d'une perspective d'intégration dans la fonction publique territoriale."

Actuellement, deux demandes d'ouverture de postes ont été transmises aux services de l'État : le premier concerne le "secteur jeunes" avec une mission d'accueil. Le second s'adresse à la "vie associative" avec une mission d'accompagnement et d'animation. Le Cabinet Alfa Consultants a été missionné par la Direction départementale du travail et de l'emploi pour assister la Ville dans la définition précise des emplois et des compétences recherchées.

"La démarche est réfléchie, rien n'est laissé au hasard. Encore une fois, notre volonté est de

s'inscrire dans la durée "confirme Philippe Blain

L'assistance apportée par le cabinet de recrutement devrait permettre de lever les inconvénients inhérents à ce cadre d'emploi : la jeunesse des candidats, leur manque d'expérience et de qualification, la nouveauté de la mission et la contrainte des 5 ans : quatre obligations qui se superposent et que la Ville comme tout employeur doit gérer.

Parallèlement, la Ville étudie d'autres filières liées à l'emploi des jeunes. Après la création en 1996 d'un poste d'apprenti au sein du service des espaces verts, elle envisage l'ouverture d'un second poste de ce type au sein des services techniques. ■



École Jacques Cartier : Jany Neveux, directrice de la maternelle et Albert Duran, Directeur des classes primaires accueillent Sandrine Loos et Sophie Calise.

Si vous souhaitez vous porter candidat aux postes ouverts par la Ville, vous pouvez soit adresser directement votre dossier à la Mairie, soit prendre contact avec l'ANPE d'Oullins.



Collège Jean Zay : Sophie Karrayannis apporte ses compétences au CDI dans l'attente de réussir un CAPES de documentaliste.



BEYLAT S.A.

ENTREPRISES

4, route de Lyon
69530 BRIGNAIS

Tél. : 04 72 31 80 60
Fax : 04 78 05 42 38

Budget primitif 1998 et délibération modificative n° 1

Dépenses en Francs (hors mouvements d'ordre)

	Budget Primitif *		Délibération Modificative *		Reports 1997		Cumul * BP + DM + reports
Investissement	17 300 000	+	4 408 160	+	4 961 143	=	26 669 303
Fonctionnement	52 320 000	+	125 918	+	néant	=	52 445 918
Totaux	69 620 000	+	4 534 078	+	4 961 143	=	79 115 221

Recettes en Francs (hors mouvements d'ordre)

	Budget Primitif *		Délibération Modificative *		Reports 1997		Cumul * BP + DM + reports
Investissement	10 100 000	+	35 000	+	274 800	=	10 409 800 (1)
Fonctionnement	60 200 000	+	4 864 664	+	néant	=	65 064 664
Totaux	70 300 000	+	4 899 664	+	274 800	=	75 474 464



(1) L'important autofinancement (11,3 MF) n'entre pas dans le cadre des recettes réelles d'investissement. C'est un mouvement d'ordre qui comptablement n'apparaît pas car ce tableau s'attache aux mouvements réels. Il convient néanmoins d'en tenir compte.

Quelques dossiers d'investissement 1998

● ● ● Suite de la page 3

UN PROGRAMME D'ÉQUIPEMENT CONSÉQUENT

Le programme d'investissement (19,50 MF) bénéficie de la conjonction de trois facteurs favorables à l'aboutissement des projets de la municipalité :

- une enveloppe initiale confortable soit 10,40 MF votés au budget primitif,

- un excédent total de fonctionnement de l'exercice antérieur de 19,40 MF (dont 11,70 MF pour couvrir le besoin d'autofinancement des investissements 97 - 4,70 MF pour financer les reports d'investissement, essentiellement le gymnase - et 3 MF affectés en réserve de trésorerie),

- et une forte progression des recettes fiscales au regard des montants escomptés, soit plus de 2,50 MF de mieux que prévu.

Avec un montant provisionné de plus de 9 MF, la construction de la première tranche du nouveau complexe sportif arrive en tête du programme d'équipement de la Ville.

Les projets de voirie (en zone d'activités ou d'habitation), d'amélioration de l'éclairage public et les réserves pour acquisitions foncières représentent une enveloppe totale de près de 3,50 MF.

Le plan d'équipement informatique des services municipaux et l'ensemble des travaux programmés dans les bâtiments communaux (hôtel de ville, écoles,

complexe sportif...) sont budgétés à hauteur de 2 MF environ.

Parmi la longue liste des autres réalisations 1998, plusieurs dossiers devraient répondre aux attentes des Brignairots. Citons par exemple le démarrage des travaux de "l'espace jeunes" (à l'emplacement de la maison de gardien de la propriété communale acquise par la Ville rue de la Giraudière), la poursuite de la mise en conformité des aires de jeux dans les écoles, la réfection des trottoirs du centre ville ou l'amélioration de certains équipements sportifs (tennis, piscine, terrain de foot...). Sans oublier l'installation des gradins du Briscope, travaux réalisés en tout début d'année. ■



Le chantier du nouveau gymnase.



Le Briscope pendant l'installation des gradins.

MAÇONNERIE NEUF et RÉNOVATION
.SQUILLACE
 TOITURES - RAVALEMENT de FAÇADES - PEINTURE
 PISCINES - TERRASSES - TRAVAUX d'ENTRETIEN
 04.72.31.02.32 - 04.78.05.59.38

Le projet de futur plan d'occupation des sols sera soumis à l'avis des Brignairots par enquête publique au cours du second semestre 1998 et probablement adopté début 1999.

Nouveau P.O.S. : plus proche des brignairots

existe encore des potentialités tant en zone d'habitat qu'en zone d'activités économiques -, renforcement de la protection des zones

habitat, commerce, activités économiques - destinées à favoriser la diversification du tissu urbain, notamment en périphérie du centre

le nouveau POS intégrera un règlement spécifique aux secteurs concernés (façade de la RD 42, l'A450) avec une étude paysagère ; une démarche qui permettra de lever cette inconstructibilité.

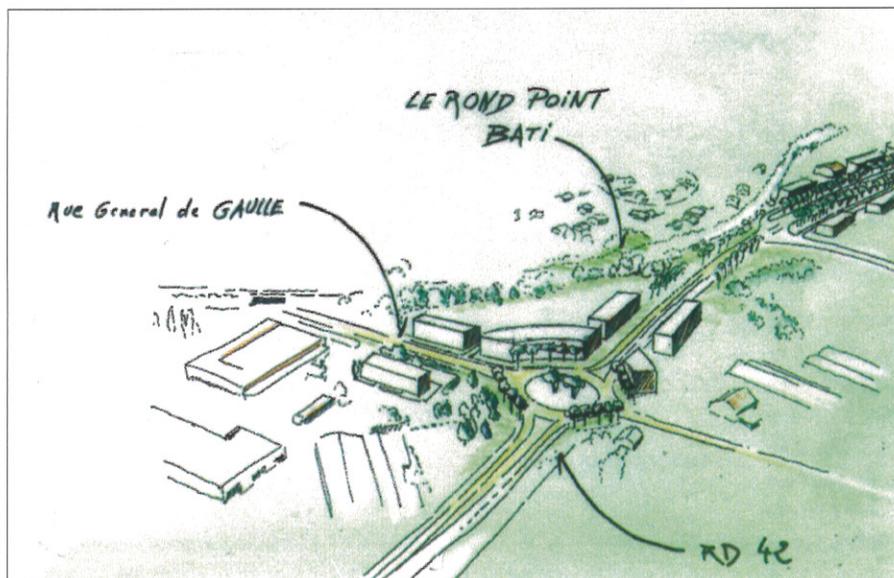
Le futur tracé de la liaison Lyon/Saint-Étienne, les résultats de l'étude sur les risques naturels ou encore les contraintes liées au Programme Local de l'Habitat ont aussi été pris en compte dans le nouveau POS.

Pour Dominique Viret, Adjoint à l'urbanisme, le projet fixe clairement

"la règle du jeu" en présentant des limites infranchissables, notamment celles fixées par la loi, au risque bien sûr de décevoir certains.

Ceci étant, son objectif général est de permettre respectivement à la Ville et aux Brignairots de voir aboutir leurs projets de tout ordre.

L'élaboration de ce projet de ville, la démarche pédagogique et d'information qui se poursuivra pendant l'enquête publique, devraient par ailleurs concourir à faciliter les relations de la population avec les services concernés. ■



Une dimension du nouveau POS : le traitement paysager des entrées de ville.

Le 15 février 1996, le Conseil municipal donnait son accord pour le lancement de la révision du POS, outil juridique de gestion du droit des sols.

Après les nombreuses réunions des groupes de travail - environnement, économie, voirie et habitat - élus et services confirment que les objectifs initiaux ont été respectés.

"Le POS nouvelle formule, sera assoupli, globalement moins contraignant pour les Brignairots ; il prendra en compte les lois et règlements récents et concrétisera les orientations municipales en matière de recherche de qualité et de développement urbain maîtrisé." explique Alberto Giorgiutti, du bureau d'études Urban Transcript, chargé d'accompagner la Ville dans sa réflexion.

UN VÉRITABLE PROJET DE VILLE

Contrairement à la révision intermédiaire approuvée en 1993, le projet 1998 se présente comme un projet de Ville, avec trois axes clairement affichés : harmoniser la croissance de Brignais, rappeler sa ruralité en cultivant ses traces jusqu'au cœur de la commune et affirmer la fonction de "ville relais" entre les Monts du Lyonnais et la grande agglomération.

Plus qu'un vœu pieux, cette volonté se traduit très concrètement sur le papier. Les exemples sont probants : pas d'ouverture de nouvelles zones à urbanisation - il

vertes telle que la vallée du Barray - avec interdiction absolue de toute construction -, augmentation de la superficie des espaces boisés classés.

RESPECTER LE PATRIMOINE SANS RESTER FIGÉ DANS LE PASSÉ

Les efforts de requalification conduits par la Ville depuis le début des années 90 seront confortés par le nouveau POS. Ainsi, la possibilité de construire de petits immeubles collectifs dans le centre s'accompagnera de paramètres plus qualitatifs avec une dose d'adaptabilité. La hauteur des bâtiments par exemple, sera étudiée en fonction de la largeur de la voirie. Toujours au centre, plusieurs secteurs seront gelés afin de préserver l'intégrité de certains patrimoines.

Le nouveau POS intégrera la création de deux zones mixtes -

ville. C'est le cas par exemple, du quartier de la Gare qui devrait trouver ainsi un regain d'activité, voire d'attrait.

Assouplissement encore du côté des zones d'activités avec un zonage mieux adapté, qui permettra de nouvelles implantations.

ADAPTATION AUX NOUVEAUX RÈGLEMENTS

La prise en compte des nouvelles contraintes législatives et réglementaires concerne plus particulièrement les secteurs à vocation économique. Dans ce chapitre, il convient de souligner plus particulièrement la récente loi sur les entrées de villes (2 février 1995 - amendement Dupont) qui rend inconstructible les parcelles situées en bordure des grands axes de voirie dans des secteurs non encore urbanisés.

Pour pallier cette contrainte lourde de conséquences pour Brignais,

Modernisation :

Le fond de plan cadastral est aujourd'hui disponible sur informatique. Mise à jour régulièrement, cette base de données communément intitulée "système d'informations géographique" permet un traitement cartographique qualitatif et plus performant des dossiers.

BRIGNAIS POUR TOUS**NON A LA POLITIQUE DU PIRE**

Voici des extraits de la déclaration télévisée du Chef de l'État du 23 mars 1998 :

*Mes chers compatriotes,
Les circonstances actuelles me conduisent à sortir de la réserve qu'exige ma fonction.*

Parce que j'ai le sentiment que l'on est en train de perdre le sens des choses.

Parce que j'ai le sentiment que les passions se substituent à la raison.

Parce que j'ai le sentiment que l'on risque d'abîmer la France, ses valeurs et son image.

Garant de la cohésion nationale, je voudrais tout d'abord rappeler que notre patrie tire sa force, sa grandeur, son unité des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité dont elle est porteuse. C'est pour cela que notre pays est respecté dans le monde.

Je voudrais aussi rappeler que la politique dans une démocratie c'est l'honnêteté et le respect de l'autre. Que la politique c'est défendre un idéal. C'est être au service de ses concitoyens. Que la fin ne saurait en aucun cas justifier les moyens. qu'il faut, en toutes circonstances, un esprit de responsabilité et de vigilance...

Cessons de donner à notre peuple, de plus en plus critique, et aux étrangers de plus en plus surpris, le spectacle d'une vie politique plus soumise aux intérêts particuliers qu'aux exigences légitimes des Français et aux intérêts de la France.

Aujourd'hui, le temps est venu de réagir. La France, pays pionnier, pays phare des libertés, doit rester fidèle à son idéal.

Quelles que soient nos opinions politiques, l'allocution du Président Jacques Chirac ne peut faire que l'unanimité des républicains que nous sommes.

Les dérives constatées au sein de la Majorité du Conseil Municipal actuel, en plébiscitant le Front National lors des dernières élections des commissions urbanisme et voirie, ne doivent être qu'éphémères.

Nous demandons solennellement à cette Majorité de rejoindre les valeurs morales qui inspirent tant le gouvernement de Gauche que le Président de la République.

A quand une déclaration de Michel Thiers et de son équipe officialisant clairement leur position à l'égard du Front National ?

Les Élus de la liste de Gauche
Brignais pour Tous

BRIGNAIS 95

Texte non communiqué.

ENSEMBLE POUR BRIGNAIS**DEMOCRATIE**

Les dernières élections ont révélé un véritable malaise national qui fait l'objet de nombreux commentaires.

Bien sûr, il faut condamner fermement et combattre le Front National, et nous le faisons.

Bien sûr, il faut condamner fermement ses idéologies.

Bien sûr, il faut rester plus que jamais vigilant.

Mais, devons-nous nous laisser accuser d'extrémistes lorsque nous défendons des valeurs légitimes telles que l'application des lois, la sécurité pour tous, la responsabilité de chacun...

Les élus de la liste "ENSEMBLE POUR BRIGNAIS" n'ont pas de leçons à recevoir de ceux qui se prétendent les garants des valeurs républicaines.

Mais, ces derniers sont-ils aussi démocratiques qu'ils le prétendent ?

Les donneurs de leçons n'ont qu'à bien se tenir à Brignais ! Nous ne sommes pas disposés à nous laisser "berner" par des pseudo-moralisateurs.

Les élus de notre liste combattent les idées des extrémistes, mais aussi de tous ceux qui cherchent à exploiter la situation politique actuelle.

Les 24 Conseillers municipaux de la Majorité

Liste "Ensemble pour Brignais"

BRIGNAIS FAIT FRONT

Texte non communiqué.

Dans une ambiance conviviale,
un décor de bois, de tissus chauds et de couleurs du sud,

nouveau



P I G N O L
ouvre son restaurant
à Brignais.

- petit déjeuner complet = 28 F
- plat du jour = 59 F
- plat du jour + dessert + café = 80 F
- entrée + plat du jour + dessert + café = 120 F

Restaurant ouvert du lundi au samedi, de 8 h 00 à 17 h 00

212, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Tél. : 04 78 05 12 96

ALUMINIUM
ACIER
INOXYDABLE



AFAQ N° 1995/3524

ALMET

contribue aux performances de ses clients

ZAC N°1 des Basses Vallières - 15/17, rue de l'Industrie
B.P. 7 - 69530 BRIGNAIS - Tél. : 04 72 31 52 52 - Fax : 04 78 05 47 96

une société du
GROUPE PECHINEY





Quand les jeunes se passionnent pour la BD

Dans la perspective du Festival de la Bulle d'Or - édition 1998, l'exposition intitulée "Des Planches en Or" ouvrira ses portes le 9 mai prochain au Briscope.

Des planches originales de bandes dessinées prêtées par leurs auteurs seront présentées aux amateurs, ainsi que les scénarios et illustrations réalisés par des classes de collèges et de lycées de l'Académie de Lyon : travaux élaborés dans le cadre du concours organisé par l'Association le Festival de la Bulle d'Or en collaboration avec le Centre Régional de Documentation Pédagogique.

Vendredi 15 mai à 18 h, Jacques DORLAND et Patrick LARME (auteur Lyonnais de BD) animeront un débat sur "L'école du rêve : dessinateur un métier ?", rencontre suivie de la remise des prix de concours du meilleur scénario.

Un rendez-vous à ne pas manquer avant le grand événement de la BD : le Festival de la Bulle d'Or les 13, 14 et 15 novembre 1998 à Brignais.



"Des planches en Or", Le Briscope du 9 au 15 mai
Horaires : de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h samedi et dimanche, de 14 h à 18 h du lundi au vendredi.

Informations :
Le Festival de la Bulle d'Or :
Point Brignais Info
22, rue du Colonel Guillaud
Fax : 04 78 05 15 54
ou
Service presse :
Hôtel de Ville
Heïdi MOUGENOT
Tél. : 04 78 05 15 11
poste 262
Fax : 04 78 05 55 51

Rejoignez le défilé de la biennale de la danse



Le "Défilé 96" à Lyon : une ambiance extraordinaire unissait les participants et plus de 150 000 spectateurs sous les regards de la presse internationale.

Lancé comme un pari, le projet artistique présenté par Marie-Jo Combaret devant le Comité de la Biennale Internationale de la Danse de Lyon a fait mouche.

Brignais défilera le 13 septembre prochain entre Rhône et Saône aux côtés d'une vingtaine d'autres villes de la Région.

Un privilège, certainement, mais tout reste à faire !

"J'ai rêvé qu'à l'intérieur des quartiers de Lyon et des communes environnantes, on allait trouver dans le cœur des gens, le désir de travailler et de danser ensemble". C'est en ces termes que Guy Darmet, Directeur artistique de la Biennale Internationale de la Danse de Lyon, lançait en avril 1996, le premier "grand défilé" interculturel et intergénérationnel ; un événement à la manière des grands carnivals, avec un thème imposé : le Brésil.

L'initiative est saluée par tous : presse, participants - évalués à plus de 3 000 -, professionnels de la danse et des arts en général. Guy Darmet leur donne donc rendez-vous

en septembre 1998 à l'occasion de la 8^e édition de la Biennale.

UN DÉFILÉ "MARCHE, DANSE ET MUSIC LIVE" DE PLUS DE 3 000 PERSONNES

Lorsque l'appel à participation des communes arrive en Mairie, c'est tout naturellement vers Marie-Jo Combaret que se tournent les élus. Enseignante en éducation physique et sportive au collège Jean Zay, elle a démontré ses dernières années sa capacité à porter des "projets" (création du spectacle inaugural du mur d'escalade en juin 1990, premier prix du Championnat de France de danse de création scolaire en 1997 avec la chorégraphie "Chacun cherche son chat").

Parmi les quelques 200 dossiers de candidature réceptionnés par la Biennale, le projet chorégraphique présenté par Brignais est classé d'office "une étoile" : ce qui signifie une sélection au premier tour du jury.

Sur le thème imposé de "la Méditerranée, un cercle ouvert sur le monde", SODAPOP, danseur chorégraphe, responsable artistique du projet a construit des tableaux hauts en couleurs qui intègrent populations, traditions et coutumes, animaux... c'est donc une véritable union par-delà les mers et les peuples que les Brignairots sont in-

vités à construire par leur participation à ce défilé.

UNE EXPÉRIENCE UNIQUE OFFERTE AUX BRIGNAIROTS

Le compte à rebours a démarré et le groupe d'organisation lance un appel à la population pour faire partie de la troupe.

Le projet est structuré autour de quatre ateliers : couture, décors, musique et danse.

"Sa réussite dépend de notre capacité à nous mobiliser : enfants de plus de 10 ans, parents, adolescents et personnes âgées." Les répétitions sont programmées tous les mardis et jeudis soirs sous le préau de l'école André Lassagne. Elles sont encadrées par un chorégraphe de renom Sodapop (Groupe Art Mouve in Silence) mis à disposition de la Ville par la Biennale.

Par petites touches "le défilé de Brignais" prend forme : du côté de l'École de Musique on travaille à rechercher un percussionniste et une styliste de costumes de scène. Ici et là, le téléphone fonctionne, les adresses circulent, l'intérêt grandit. Inscrivez-vous vite ! ■

Pratique :

Inscriptions et renseignements lors des répétitions.
Répétitions de 18 h 30 à 20 h 00 les mardis et jeudis école André Lassagne : présence conseillée à une répétition par quinzaine.

Sur le chemin des écoles

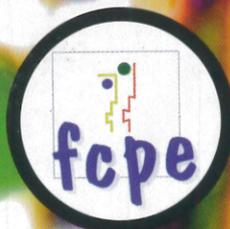
Les écoles publiques de Brignais conjuguent le "lire, écrire, compter," de Condorcet, l'apprentissage de la République de Jules Ferry, et la préparation à l'entrée dans le 3ème millénaire

Bien vivre dans son école, c'est bien vivre son enfance

Chaque année en septembre, des dizaines de petits brignairots franchissent le cap de l'école...

Un évènement qui mobilise en moyenne une famille sur trois.

L'entrée en maternelle, l'entrée en école élémentaire sont deux étapes importantes dans la vie de nos enfants. c'est pourquoi, à Brignais, tous les "acteurs de l'école" y attachent beaucoup d'importance.



Un environnement propice

Les communes ont la charge des bâtiments scolaires. Cette mesure se traduit par la mise à disposition des locaux et de leur maintenance.



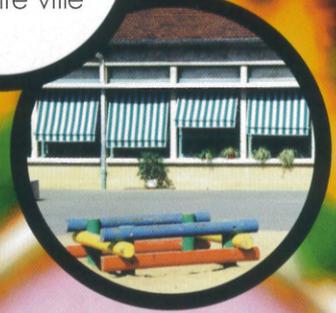
Jacques Cartier
une nouvelle école pour un nouveau quartier.



3 groupes scolaires



Claudius Fournion
l'école traditionnelle du centre ville



Chaque année, un enfant passe plus de 900 heures dans son école d'où l'importance de la recherche constante de solutions propices à son épanouissement.



Jean Moulin et André Lassagne
le confort des classes claires spacieuses et des grands espaces extérieurs



mur d'escalade



...des équipements complémentaires



nouveau gymnase : ouverture fin d'année 1998



bibliothèque



le Briscope



complexe sportif



plateau sportif

Une ambition pour nos enfants

Eveiller, encadrer, sécuriser les enfants, tout en favorisant dès le plus jeune âge la prise d'initiatives et de responsabilités

pour les moins de 6 ans, pas une classe sans une assistante maternelle.



De la crèche au collège :

A Brignais, les équipes pédagogiques sont scindées autour de l'enfant et de son avenir.

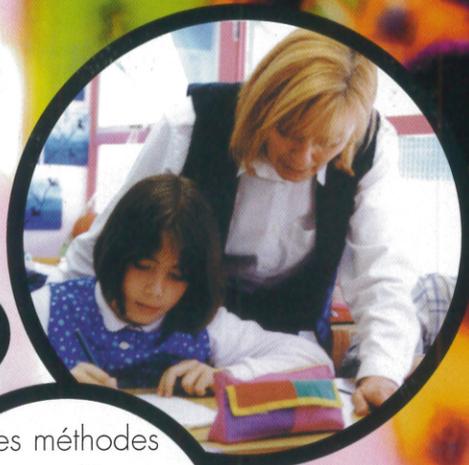
Ici, on élabore tout au long de l'année, des relations de confiance entre acteurs du scolaire (enseignants, représentants de l'Académie et de la ville.)

Car il faut assurer la continuité dans le processus d'acquisition des connaissances de l'enfant et éviter tout risque de rupture dans son environnement.

échanges permanents pendant les conseils



des méthodes d'apprentissage individualisées pour permettre à chaque enfant de progresser selon son rythme



assimiler peu à peu les règles qui régissent l'école et la société



une tradition à Brignais, la remise des prix de fin d'année aux classes de Cm2



Sur le chemin des écoles

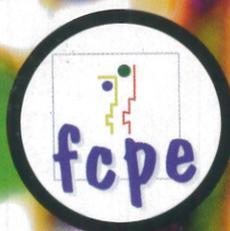
Les écoles publiques de Brignais conjuguent le "lire, écrire, compter," de Condorcet, l'apprentissage de la République de Jules Ferry, et la préparation à l'entrée dans le 3ème millénaire

Bien vivre dans son école, c'est bien vivre son enfance

Chaque année en septembre, des dizaines de petits brignairots franchissent le cap de l'école...

Un évènement qui mobilise en moyenne une famille sur trois.

L'entrée en maternelle, l'entrée en école élémentaire sont deux étapes importantes dans la vie de nos enfants. c'est pourquoi, à Brignais, tous les "acteurs de l'école" y attachent beaucoup d'importance.



6

7

5



ouf !
la journée
est finie

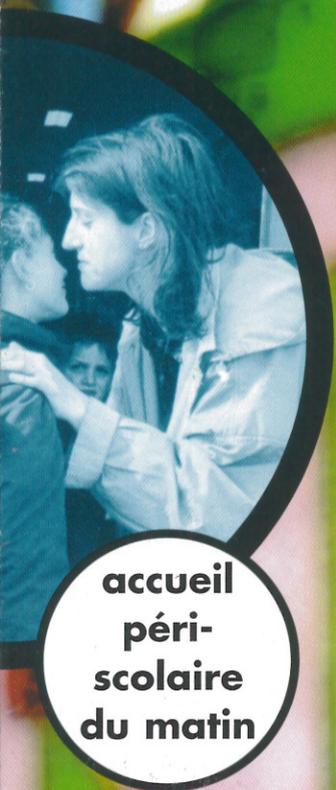


le temps.
des
devoirs

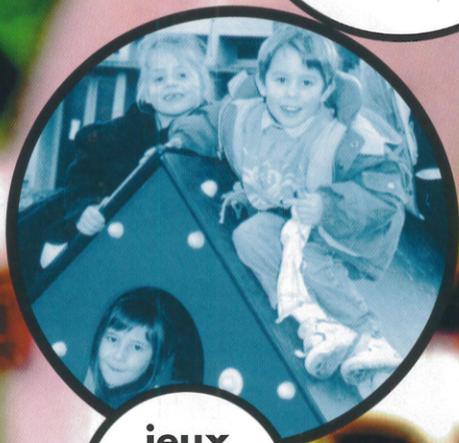


corps
sain,
esprit
sain





**accueil
péri-
scolaire
du matin**



**jeux
avant
l'école**



**l'atelier
de travail
manuel**



**la pause
casse-croûte**

8

9



4

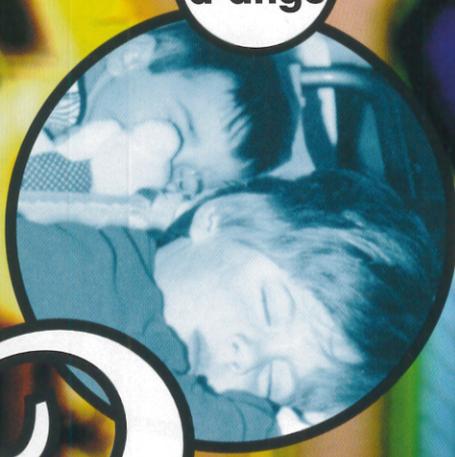


bienvenue
sur
Internet



3

rêves
d'ange



acti
du t
e
m

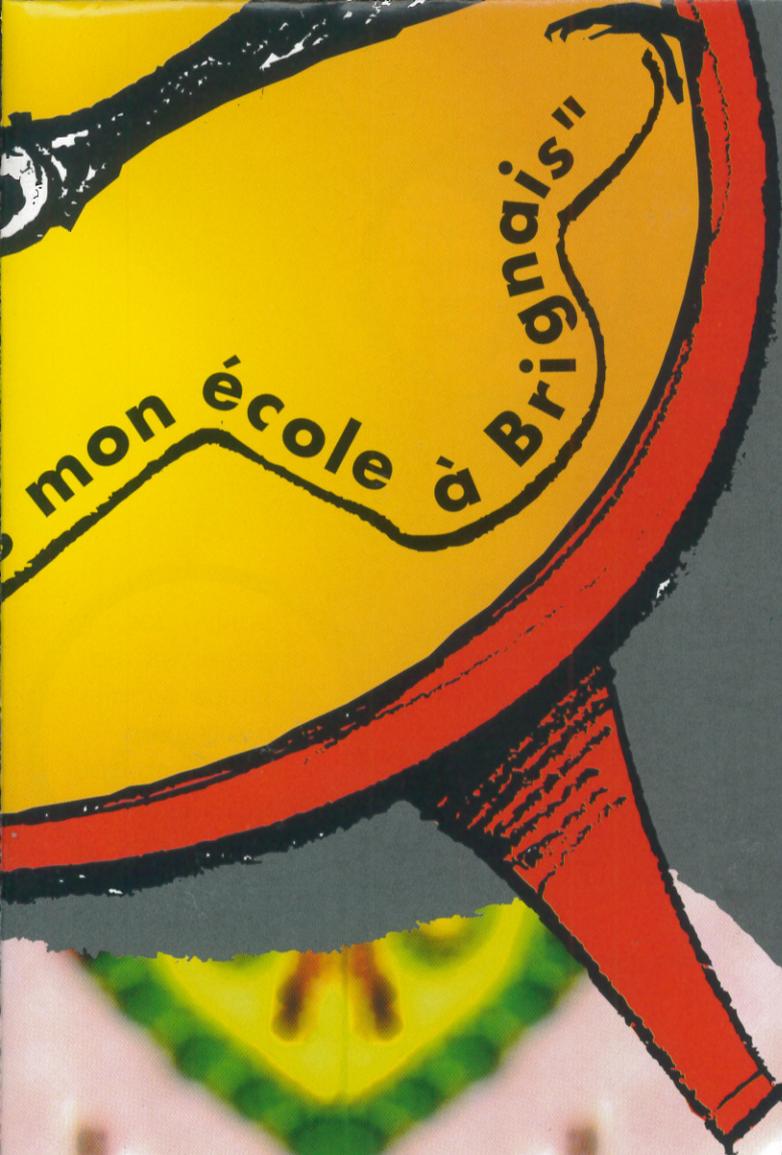


2

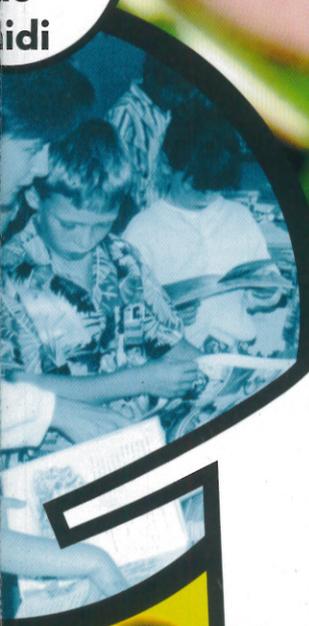
Ville de Brignais/Avril 1998

réalisation avec le concours des associations
de parents d'élèves et des directeurs d'écoles

conception de chose 04 78 96 01 06 + illustration de J.C Bertrand / photos : SIC + P. Rochebloine

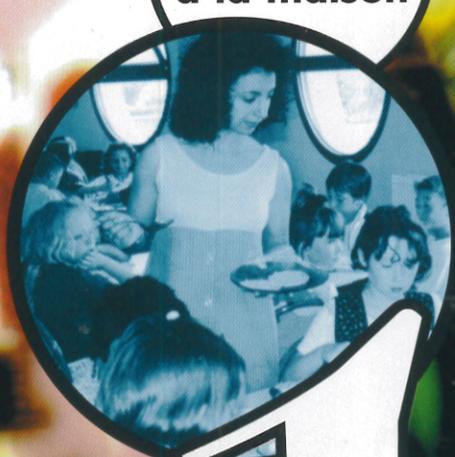


activités
temps
de
midi



1

des repas
comme
à la maison



12

au
tableau



11



10



VILLE DE BRIGNAIS